



Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Dans ce numéro

Drink de nouvel an : un moment convivial pour bien démarrer l'année	p. 3
Jeudi 12 février à 10h ou à 13h : atelier d'art floral	p. 6
Lundis 9 février à 14h : atelier d'aquarelle	p. 6
Mardis 10 et 24 février à 13h30 : après-midi Scrabble	p. 6
Hommage à Jean Santerre	p. 7
Les sciences : c'est mon genre !? Une semaine enrichissante pour des élèves du primaire	p. 8
L'égalité salariale entre les femmes et les hommes demeure un enjeu central du modèle social belge	p. 10
Droits à l'IVG : résister à une offensive politique et idéologique reste toujours d'actualité	p. 12
Lundi du Préau du 16 février à 12h30 : Repas mensuel 14h15 : « En Fanfare » Un film d'Emmanuel Courcol	p. 14
Dimanche 8 février à 11 h : apéro pré carnavalesque	p. 15

Contact Accueil : Aurore Delporte 064/44 23 26

Mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be N° de compte : BE76 0682 1971 1895

FACEBOOK : - Maison de la Laïcité de Morlanwelz

- Morlanwelz balade laïque (réservé uniquement aux membres)

Contact président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Mail : yvnicaise41@gmail.com

Cotisation 2026

La cotisation annuelle reste fixée à **17 €** par membre.

Elle n'a pas été augmentée depuis 2020.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque ».

Vous pouvez la renouveler par versement au

compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2026

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations).

**Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
et notre présence laïque dans notre entité.**

Drink de nouvel an : un moment convivial pour bien démarrer l'année

Les intempéries de début d'année nous ont conduites à reporter ce drink d'une semaine, bouleversant probablement les agendas de plusieurs de nos membres présents habituellement.

Aussi, nous publions in extenso, dans ce numéro de rentrée, l'intervention de notre président illustrée de quelques photos prises durant le drink.

Chers membres, chers sympathisants, chers amis,
Comme chaque année, c'est avec un énorme plaisir que l'Organe d'administration et moi avons le plaisir de vous rencontrer pour vous souhaiter une année heureuse la plus agréable possible.

Merci à notre bourgmestre Jean-Charles Deneufbourg, à l'Echevin Nebih Alev, à la conseillère Charlotte Fontignie et au conseiller du Centre public d'action sociale Thierry Bonnechère - membre de notre organe d'administration - qui, par leur présence, nous encouragent ainsi à continuer à faire vivre la Maison de la Laïcité de Morlanwelz.

Les Echevins Francois Devillers et Gérard Mattia étaient excusés.



Nous avons quitté 2025 en rêvant que 2026 sera meilleur que 2025.
Nous savons que les crises et conflits en tout genre ne vont pas pour autant s'évaporer avec le passage à l'an 2026.

Que va encore nous réservé ce monde qui ne va pas bien ?
Le monde est moche, comme dit l'auteur d'un one man show qui nous allons programmer en 2026.

Nos démocraties sont de plus en plus menacées.

La défiance envers les institutions est profonde.

Les inégalités sociales se creusent de plus en plus.

Le monde, y compris l'Europe, bascule vers des régimes autoritaires, voir dictatoriaux. Plusieurs pays de l'Union européenne sont dirigés par des gouvernements de droite radicale/populiste.

La Hongrie par Viktor Orbàn, Premier ministre depuis 2010. Parti : Fidesz - Alliance civique hongroise.

L'Italie par Giorgia Meloni, Première ministre depuis octobre 2022. Parti : Fratellini d'Italia - Frères d'Italie gouvernant en coalition avec la Ligue de Salvini et Forza Italia.

Les Pays-Bas par Dick Schoof, Premier ministre depuis juillet 2024. Une Coalition dirigée par le PVV - Parti pour la liberté - de Geert Wilders. Seul revirement : la Pologne où Donald Tusk et sa coalition pro-européenne ont repris le pouvoir.

Qui aurait cru, nous, les laïques et démocrates, qu'après la seconde guerre mondiale, où nous étions en train d'installer, de renforcer, parfois de mettre dans nos espoirs un monde meilleur, qu'un chaos mondial se mette en place.

Dans ses derniers éditos de l'année, le journal Le Soir écrivait :

« Les dérives populistes et extrémistes se sont singulièrement rapprochées en 2025. En Belgique aussi – un pays qui se sent souvent plus à l'écart que d'autres de ce monde qui va mal - quelque chose a basculé, intimement.

Avec de plus, une vue très inquiétante sur la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Suède, menacé par la possible arrivée de l'extrême droite au pouvoir, avec l'intégration dans une Europe dont l'âme et les valeurs sont désormais dans la visée d'un président des Etats-Unis qui fait régner la loi du plus fort et torpille l'Etat de droit, avec ce Poutine qui nous fait peur depuis Moscou.

Les dernières actions de force de Trump au Venezuela, son intention de hold up sur le Groenland nous montre que le droit est de plus en plus bafoué.

Mais si le droit ne nous protège plus, qui le pourra ? ».

Il faut donc résister en ne se laissant pas imposer de fausses évidences proclamées par les populistes et matraquées sur certains réseaux sociaux ou médias.

Mais pour résister, il faut prendre le temps d'écouter et comprendre, y compris l'autre, sans perdre pour autant nos valeurs,

Il faut faire preuve de résilience, cette capacité d'un individu ou d'un système à surmonter des épreuves, des traumatismes ou des situations difficiles, à s'adapter et à se reconstruire, voire à se renforcer, en se projetant vers l'avenir, en d'autres termes, c'est tomber, se relever et continuer à avancer.



Ce sont les buts recherchés chaque fois que nous organisons une conférence-débat, que nous projetons un film ou que nous programmons un spectacle. Ce sont ces activités qui nous différencient des centres culturels qui ont aussi leur importance.

Les activités permanentes que sont les ateliers d'art floral, d'aquarelles et de scrabble restent très appréciées par les participants. Nos repas des lundis du préau

et du dimanche le sont aussi. Les animations d'Aurore s'ouvrent aux personnes émanant du CPAS et aux écoliers de l'entité en abordant des thèmes de réflexions citoyennes.

La semaine « Les sciences, c'est mon genre ? » fut un succès de participation de nos écoles communales et libres de l'entité et de l'Institut technique de Morlanwelz.

Il faut malheureusement reconnaître que nous avons parfois des difficultés à renforcer les liens que nous voulons tresser au travers d'autres activités mais la stratégie plus attractive de 2025 fut très positive, même en excluant l'événement exceptionnel de la Fédération des Maisons de la Laïcité.

Nous recherchons sans cesse de nouveaux chemins pour attirer un public plus nombreux et nous sommes conscients que votre collaboration nous est acquise. Nous pouvons déjà vous annoncer plusieurs activités :

- Plusieurs conférences-débats sont dans nos projets, notamment sur le masculinisme, probablement en collaboration avec SORALIA.
- La visite guidée de l'exposition Marie de Hongrie sera organisée.
- Nous vous proposerons le spectacle « le monde est moche, la vie est belle ». En chansons, au piano, au fil de lectures de passages de son roman et avec humour, Jean-Yves Buron présentera un one man show qui remet en question le système social et économique qui épouse l'environnement et les gens et interroge les limites des alternatives.
- Plusieurs moments musicaux seront aussi présentés et en septembre un voyage vous sera proposé.
- D'autres projets d'activités seront débattus dans les prochains jours au sein de l'Organe d'administration.
- Nous ne vous cachons pas nos inquiétudes sur les subventions que nous recevons. C'est pourquoi les recettes de certaines nos activités sont indispensables.

La Maison de la Laïcité, votre Maison de la Laïcité, chacun d'entre nous est et doit être fier de la défendre, d'en parler, d'inviter ses relations à la fréquenter afin de tisser et de renforcer les liens qui donnent à la société les valeurs humaines dont le monde a besoin pour vivre, aujourd'hui et demain.



Alors, hors de la morosité actuelle, ce sera notre contribution à faire de cette année un bouquet de moments inoubliables de convivialité, d'amitié, de créativité, de culture mais aussi de responsabilité.

Bonne année 2026.

Yvan Nicaise- Président



Jeudi 12 février à 10h ou à 13h : atelier d'art floral

Cette période de festivités carnavalesques vous inspirera peut-être pour garnir votre intérieur. N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.

Au plaisir de nous retrouver à 10 ou à 13h. Participation : 17 €, fleurs et café compris. Prochaines dates : 5 et 19 mars.

Marie-Christine Cuchet



Lundis 9 février à 14h : atelier d'aquarelle

Un hiver enneigé saura être source d'inspiration pour les participant.e.s à cet atelier afin de réaliser de splendides aquarelles.

Nous n'en doutons pas car les talents artistiques de nos aquarellistes nous émerveillent de plus en plus. La participation aux frais reste toujours de 5 €, papier et café offerts.

Prochaines dates : 2 et 16 mars.



Monique Piret

Mardis 10 et 24 février à 13h30 : après-midi Scrabble

Les passionnés de Scrabble continuent à partager leur passion de 13h30 à 16h30.

Les tables se constituent, quel que soit le niveau, chacun y apportant ses connaissances et ses astuces.

L'entrée est gratuite et la consommation est souhaitée.

Prochaines dates : 10 et 24 mars.

Georges Gérard



Hommage à Jean Santerre



Jean Santerre, administrateur retraité de notre maison, nous a quittés.

Né à Morlanwelz le 28 novembre 1936, Jean est décédé à Carnières ce 15 janvier.

Jean était un membre actif et dévoué à la Maison de la Laïcité. Après une carrière complète à l'Institut d'Enseignement Technique de Morlanwelz en tant que surveillant éducateur, Jean et Anne-Marie ont quitté leur domicile de Chapelle pour s'installer à Morlanwelz. Très rapidement, ils se sont engagés au sein de la Maison de la Laïcité, devenant des membres assidus. Jean a intégré notre conseil d'administration en 2010.

Durant de nombreuses années, nous avons eu le plaisir de partager de nombreux moments d'amitié et de complicité.

Nous avons particulièrement apprécié son enthousiasme et sa disponibilité lors des activités organisées. Bien que discret, Jean rayonnait de bonne humeur et de jovialité.

D'humeur égale, Jean avait un sens de l'humour qui apportait une touche de légèreté dans nos activités.

D'une totale correction, il aimait taquiner la gent féminine.

Malheureusement, en 2020, il a dû quitter notre conseil d'administration pour des raisons de santé et n'a pu continuer à être présent parmi nous.

Jean nous manquera, car des administrateurs aussi impliqués sont rares de nos jours.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à Anne-Marie, son épouse, qui, tout comme lui, a toujours eu à cœur de participer activement à la vie de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz.

Jean restera gravé dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu.

Personne ne peut accompagner un être cher dans son dernier voyage mais chacun peut graver sa mémoire dans le cœur des vivants.

Bon voyage cher ami - repose en paix.

Yvan Nicaise

Les sciences : c'est mon genre !?

Une semaine enrichissante pour des élèves du primaire



La première semaine de janvier a offert à tous et toutes un décor typiquement hivernal. Les chutes de neige abondantes ont transformé nos régions et invité petits et grands à profiter des plaisirs de l'hiver. Mais au-delà de cette ambiance féerique,

effervescence toute particulière au sein de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz. Malgré les conditions météorologiques parfois difficiles, animateurs, enseignants et élèves ont courageusement bravé les éléments pour prendre part à une animation originale et porteuse de sens.

Une préparation à l'animation : Aurore s'y colle !

En effet, la Maison de la Laïcité de La Louvière nous a proposé d'accueillir l'une de ses animations phares intitulée « Les sciences, c'est mon genre ?! ». Après avoir suivi une formation spécifique afin de me préparer au mieux à cette activité, j'étais pleinement prête à recevoir les groupes d'enfants, accompagnée de Florence ou de Thomas, animateurs de la Maison de la Laïcité de La Louvière. Cette préparation en amont s'est révélée essentielle pour garantir la qualité des échanges et permettre aux enfants de s'approprier pleinement les thématiques abordées.

Vif succès de l'animation

L'animation a rencontré un vif succès auprès des écoles communales, mais également auprès de l'école de l'Enfant-Jésus, témoignant de l'intérêt grandissant des équipes éducatives pour les questions d'égalité et de déconstruction des stéréotypes. Ces rencontres ont également permis aux élèves de découvrir notre Maison de la Laïcité, un lieu encore trop peu connu des plus jeunes, mais pourtant riche en valeurs, en ressources et en projets.



Tout au long de la semaine, les séances ont été ponctuées de moments d'échange particulièrement riches. Les enfants se sont montrés curieux, réceptifs et souvent étonnamment pertinents dans leurs réflexions. Pour les animateurs également, ces rencontres ont constitué une véritable source d'enrichissement. Les échanges avec les enfants, toujours spontanés et parfois déconcertants, nourrissent la réflexion et rappellent l'importance de créer des espaces de parole adaptés, où chacun peut s'exprimer librement.

L'animation a permis d'aborder de manière ludique et concrète la question des stéréotypes de genre. À travers une multitude d'exemples parlants et accessibles, les enfants ont été amenés à questionner leurs représentations, notamment en ce qui concerne les métiers traditionnellement associés aux femmes ou aux hommes. Les animateurs ont fait preuve d'une grande inventivité pour illustrer ces concepts, multipliant les situations, les supports et les mises en scène afin de favoriser la compréhension et l'adhésion des participants.



La place des femmes dans les métiers STEAM — sciences, technologie, ingénierie, arts et mathématiques — constituait le cœur de cette animation. Les enfants ont ainsi découvert que ces domaines, souvent perçus comme majoritairement masculins, sont également investis par de nombreuses femmes passionnées et compétentes.

Cette prise de conscience représente une étape essentielle dans la construction d'un regard plus égalitaire et ouvert sur les choix d'orientation scolaire et professionnelle

Ce projet ne s'arrête pas à cette première étape.

Il se poursuivra prochainement par des rencontres en classe avec des marraines de l'association « **Elles bougent** », qui viendront partager leur parcours, leur métier et leur expérience personnelle. Ces témoignages concrets permettront aux élèves de mieux se projeter et de comprendre la diversité des trajectoires possibles. Enfin, une visite en entreprise viendra clôturer ce projet ambitieux, offrant aux enfants une immersion directe dans le monde professionnel et consolidant les réflexions amorcées lors des animations.

Ce fut un réel plaisir d'accueillir les enfants au sein de nos locaux et de participer à ce projet porteur de sens. La qualité de l'animation proposée mérite d'être soulignée. Je tiens à remercier chaleureusement la Maison de la Laïcité de La Louvière pour ce travail de grande ampleur, ainsi que pour la qualité remarquable tant du contenu que du matériel pédagogique mis à disposition. Leur engagement et leur professionnalisme ont largement contribué à la réussite de cette semaine riche en découvertes, en rencontres et en réflexions.



Aurore Delporte

L'égalité salariale entre les femmes et les hommes demeure un enjeu central du modèle social belge

En 2023, d'après les statistiques de l'Union européenne, la Belgique affiche, sur les salaires horaires, l'un des écarts les plus faibles du continent soit 0,7 %.

La moyenne au sein de l'UE est de 12 %.

Cependant, derrière des chiffres globaux encourageants, des disparités structurelles persistent selon les modes de calcul et les parcours de vie.

Un écart horaire qui semble nul, mais les disparités annuelles restent marquées

Le 13 novembre 2025, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes a publié de nouveaux chiffres sur l'écart salarial. En Belgique, l'écart salarial s'élève en réalité à 7,0 %, après correction pour la durée de travail. Sans correction pour la durée de travail, il atteint 19,5 %. Dans le secteur privé, l'écart salarial corrigé atteint 10,1 %, et 24,5 % sans correction. Ces inégalités s'expliquent par divers facteurs : le travail à temps partiel qui concerne encore plus de 40 % des travailleuses contre seulement 12 % de leurs homologues masculins. De plus, l'inégalité tend à se creuser avec l'âge : si les jeunes femmes de moins de 25 ans affichent un salaire légèrement supérieur aux hommes, l'écart se creuse avec l'âge en atteignant 8,5 % chez les plus de 55 ans, illustrant l'impact cumulé des interruptions de carrière et du « plafond de verre »*.

A cela s'ajoute le niveau d'études, l'état civil et la composition du ménage, la nationalité ou l'origine, ainsi que la ségrégation persistante sur le marché du travail.

En Belgique, l'écart salarial entre hommes et femmes varie fortement selon le secteur et le statut professionnel

Dans le secteur privé, les différences restent particulièrement marquées. Les ouvrières y gagnent en moyenne près de 20 % de moins par heure que leurs homologues masculins, un chiffre stable par rapport à l'année précédente. Chez les employées, l'écart est légèrement inférieur, à 17,7 %, et tend à diminuer progressivement.

Dans le secteur public, les écarts sont beaucoup plus faibles mais persistent malgré les corrections liées à la durée de travail. Les fonctionnaires statutaires affichent l'écart le plus réduit, seulement 2,9 %, tandis que les fonctionnaires contractuels enregistrent un écart de 3,0 % en moyenne.

Toutefois, une distinction nette apparaît selon le type de poste : parmi les ouvriers contractuels, l'écart atteint 11,4 %, contre 7,7 % pour les employés contractuels. Cette variation s'explique en grande partie par la répartition des



genres au sein de chaque catégorie, les postes d'ouvriers étant majoritairement occupés par des hommes, alors que les postes d'employés comptent proportionnellement plus de femme.¹

2026 : Un tournant législatif avec la transparence salariale

L'année 2026 marquera une étape décisive pour la justice salariale en Belgique. Avec l'échéance de juin 2026 pour la transposition de la **directive européenne sur la transparence**, le rapport de force entre employeurs et salariés évolue :

- **Droit à l'information** : Les entreprises ont désormais l'obligation de communiquer une fourchette salariale dès l'annonce d'emploi.
- **Redevabilité** : Tout écart de rémunération supérieur à 5 % non justifié par des critères objectifs (ancienneté, compétences, diplômes) doit être corrigé sous peine de sanctions.
- **Audit interne** : Les salariés ont désormais le droit de connaître le niveau de rémunération moyen par sexe pour des fonctions de valeur égale.



Défis structurels et perspectives

Malgré un cadre législatif robuste et une indexation automatique des salaires (maintenue à 2,21 % au 1er janvier 2026 pour le secteur privé), des freins socioculturels subsistent. La concentration des femmes dans des secteurs dits "féminisés" (soins, services), souvent moins valorisés financièrement que les secteurs technologiques ou industriels, reste le principal levier d'action pour les années à venir.

En somme, si la Belgique a quasiment atteint l'égalité pour "un travail de valeur égale", le défi de 2026 réside désormais dans une meilleure répartition du temps de travail et une mixité accrue des métiers à haute responsabilité.

Et dans le secteur des pensions

Une étude porte sur les différences de genre en matière de revenus de pension, c'est-à-dire l'écart de pension lié au genre².

Les femmes perçoivent une pension qui est en moyenne 26% inférieure à celle des hommes. La pension qu'une personne reçoit lors de son départ à la retraite est le résultat d'une conjonction complexe de différents facteurs tels que la durée du travail, le revenu, l'état civil, la prise en charge d'activités de soins ou d'autres caractéristiques individuelles. Le sexe en tant que tel n'apparaît pas dans les règles légales régissant l'accès à la pension ou le montant de celle-ci. Les différences de genre en matière de revenus de pension résultent donc plutôt de différences de genre dans le parcours de vie, qui à leur tour affectent les revenus de pension.

Même si des avancées dans certains domaines peuvent être constatées, le chemin qui conduirait à l'égalité hommes/femmes dans les domaines salariaux, de l'emploi et des pensions reste long et semé d'incertitudes et de nombreux obstacles.

Yvan Nicaise

*La notion de « plafond de verre » renvoie au fait que les femmes peuvent progresser dans la hiérarchie de l'entreprise mais seulement jusqu'à un certain niveau. Résultat : elles sont en grande partie absentes du sommet de la hiérarchie. À noter que les femmes se heurtent au plafond de verre aussi bien dans le secteur privé que dans la fonction publique mais également dans bien d'autres domaines : syndicats, fédérations patronales, ONG, autorités académiques, partis politiques, etc.

Sources :

¹ Conseil de l'égalité des chances entre hommes et femmes (2023)

² Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (13.11.2025)

Droits à l'IVG : résister à une offensive politique et idéologique reste toujours d'actualité

Les droits reproductifs ne sont pas un privilège. Ce sont des droits fondamentaux, conquis de haute lutte, et pourtant toujours menacés.

Ce qui se joue aujourd'hui dépasse largement quelques mesures isolées. C'est une stratégie coordonnée, diffuse et persistante.

Partout en Europe, on observe la même mécanique :

- la montée de gouvernements conservateurs et d'extrême droite,
- la banalisation des discours hostiles aux droits des femmes,
- l'importation assumée de modèles réactionnaires venus de Hongrie ou des États-Unis,
- et surtout, une stratégie redoutablement efficace : **ne pas interdire, mais décourager.**

On ne supprime pas frontalement le droit à l'interdiction volontaire de grossesse. On le rend plus difficile, plus honteux, plus culpabilisant.

On multiplie les obstacles administratifs.

On installe la peur, la pression morale, la stigmatisation sociale.

C'est une violence politique silencieuse, mais réelle, qui vise à reprendre le contrôle des corps au nom d'une morale conservatrice.



Rappelons-nous : 2023, Castille-et-León (Espagne) : un signal d'alarme pour toute l'Europe

L'épisode de la Castille-et-León, avec la proposition d'imposer, comme en Pologne, l'écoute des battements de cœur du fœtus aux femmes demandant une IVG, n'était pas une simple dérive locale. C'était un signal d'alarme.

Même lorsque ces mesures sont partiellement retirées sous la pression citoyenne, leur effet est durable :

- elles légitiment l'idée que les droits reproductifs sont négociables ;
- elles banalisent l'ingérence politique dans l'intimité des choix des femmes ;
- elles ouvrent la voie à d'autres attaques, ailleurs, sous d'autres formes.

Ce n'est pas la mesure en elle-même qui est la plus dangereuse.

C'est la logique politique qu'elle installe : celle d'un retour en arrière maquillé en débat éthique.

Les droits des femmes sont devenus un champ de bataille idéologique.

On instrumentalise la natalité.

On glorifie la « famille traditionnelle ».

On brandit la « protection du fœtus » pour masquer des projets profondément inégalitaires.

Cette rhétorique n'a rien de neutre. Elle sert à délégitimer l'autonomie des femmes, à culpabiliser celles qui refusent la maternité contrainte, à réinstaller une vision patriarcale de la société.

Les réseaux sociaux amplifient ces conflits. Les attaques sont plus visibles, mais aussi plus violentes.

Certes, les ONG et les institutions européennes réagissent plus vite qu'avant.

Mais face à elles se dressent désormais des gouvernements et des mouvements qui assument ouvertement la confrontation.

Nous ne sommes plus dans une phase de débat feutré.

Nous sommes dans une phase de **rappor t de force**.

Conclusion : ne pas céder, ne pas reculer

En 2026, une chose est claire :

les droits reproductifs ne disparaissent pas d'un coup — ils sont grignotés, lentement, méthodiquement, jusqu'à devenir théoriques pour les plus vulnérables.

Cette stratégie repose toujours et encore sur trois piliers :

- une offensive politique conservatrice,
- une pression morale constante,
- une circulation internationale des discours réactionnaires.



Face à cela, il n'y a pas de neutralité possible.

Défendre le droit à l'avortement, ce n'est pas défendre une opinion : c'est défendre **la liberté, la dignité et l'égalité**.

Ce que nous vivons aujourd'hui n'est pas une série d'accidents politiques, mais une recomposition idéologique profonde.

Et l'histoire nous l'a appris :

les droits des femmes ne sont jamais définitivement acquis, ils doivent être défendus, encore et toujours.

Yvan Nicaise

Lundi du Préau du 16 février - 14 h 15

« En Fanfare » Un film d'Emmanuel Courcol



Présentation

Thibaut est un chef d'orchestre de renommée internationale qui parcourt le monde. Lorsqu'il apprend qu'il a été adopté, il découvre l'existence d'un frère, Jimmy, employé de cantine scolaire qui joue du trombone dans une fanfare du nord de la France. En apparence, tout les sépare, sauf l'amour de la musique. Détectant les capacités musicales exceptionnelles de son frère, Thibaut se donne pour mission de réparer l'injustice du destin. Jimmy se prend alors à rêver d'une autre vie...

Un film remarquable

Cette fable émouvante à connotation sociale évite les clichés et le pathos qui lui tendaient pourtant les bras et est en fait une excellente réussite qui confirme le talent de conteur et la sensibilité d'Emmanuel Courcol .

Yvan Nicaise



A vos agendas : nos activités de mars 2026

(Hors activités permanentes)

Lundi 9 mars : Les lundis du Préau à **12 h 30** repas
À **14 h 15** activité à déterminer

Jeudi 12 mars à 17 h : cinéma de minuit

Jeudi 19 mars à 19 h : Ciné-débat des Résistances « Santosh » de Sandhya Suri

Dimanche 8 février : apéro pré carnalesque à la Maison de la Laïcité de Morlanwelz

Il s'agit d'une tradition bien ancrée d'organiser un apéro musical le jour de la soumonce générale costumée de Morlanwelz.

Un peu d'histoire

En 2014, c'est lors d'une conversation entre amis que Bernadette Brunquers, amoureuse du carnaval et du folklore de notre commune, me proposa d'organiser un apéro pré-carnavalesque à la Maison de la Laïcité avec quelques musiciens. L'idée était séduisante car elle m'offrait l'occasion de ressortir ma trompette, Freddy Clauwaert et Alain Ferrari leurs tambours et Bernadette sa grosse caisse. En ajoutant deux musiciens supplémentaires – un trompettiste et un clarinettiste – notre petite fanfare était constituée pour créer une ambiance soumonce où airs de fantaisie et de gilles feraient danser nos membres et sympathisants invités à nous rejoindre, de 11 à 13 heures, chapeaux et fantaisies vestimentaires étant les bienvenus.



A 13 heures, un repas unique vol-au-vent riz, était prévu pour permettre aux participants de se restaurer avant de rejoindre les groupes folkloriques qui feront vibrer la commune jusque tard dans la nuit.

Et en 2026, rien n'a changé



Le 8 février, à 11 heures, comme les années précédentes, nous vous attendons nombreux à notre apéro musical afin de perpétuer ce moment de liesse qui nous éloigne quelques temps de nos petites ou grandes préoccupations.

Yvan Nicaise

De 13 à 14 heures, possibilité d'un repas sur réservation

Dégustez notre Vol-au-vent riz : 15 €

Enfant (-12ans) : 10 €

Date limite d'inscription : mercredi 4 février inclus au 064/442326 ou par mail : laicite.mlz@hotmail.com

Confirmée par paiement sur le compte BE76 0682 1971 1895

Avec la communication : 5 février – Nom – nombre de repas

16 février : « Les Lundis du Préau »

12h30 : Repas mensuel

14h15 : « En fanfare » un film d'Emmanuel Courcol

Pour cette journée de détente, rappelons que chacun a le choix, soit :

- de participer au repas convivial : 18 €
- de participer à l'activité de l'après-midi qui comprend toujours le goûter : 5 €
- ou de participer au repas et l'activité (goûter compris) : 23 €

La plupart des personnes apprécient la formule combinée qui associe gastronomie et détente.



Menu

**Pain de viande
Haricots princesses -tomates
Croquettes**

Crêpes

Café

18 €

Réservation indispensable du repas et/ou de l'activité (comprenant le goûter) **au plus tard le mercredi 11 février inclus par téléphone au 064/442326 et confirmation par paiement au compte n° BE76 0682 1971 1895 de l'asbl Maison de la Laïcité-Morlanwelz. Mentionner « Préau janvier - nom et nombre de personnes ».**

Editeur responsable : Yvan Nicaise

Mise en page : Dominique Patte

Couverture : Naomi De Smedt (Fédération des Maisons de la Laïcité)